

La Lettre des Académies

Bulletin Interne de la Conférence des Académies des Sciences, Lettres et Arts, septembre 2009, n° 21

ISSN 1771-2513

ÉDITORIAL

PATRIMOINE

De l'avis général, l'une des tâches des académies et des sociétés savantes réside dans l'étude, la défense et l'illustration du patrimoine culturel. A l'époque de la création de ces sociétés, le vocable de patrimoine n'était pas usité dans le sens qu'il revêt aujourd'hui. On parlait de « monuments historiques » ou d'« antiquités », d'où le nom de « sociétés des antiquaires » que prirent certaines d'entre elles. De nos jours le terme plus englobant de patrimoine s'est imposé ; débordant les seuls domaines de l'archéologie et des beaux-arts, il touche aux productions et aux savoir-faire artisanaux, aux coutumes, aux genres de vie et jusqu'aux paysages et à l'environnement. Le patrimoine dicte à présent des politiques publiques et inspire les initiatives d'une multitude d'associations : tout ou presque, à un titre ou à un autre, peut devenir patrimoine.

Une telle extension de sens, un tel foisonnement de réalisations ne vont pas sans confusion et sans ambiguïtés ; aussi ouvrages et colloques se multiplient-ils pour éclairer le sujet. Sur la base de ces réflexions récentes, les lignes qui suivent n'entendent être qu'une rapide introduction à une question très débattue.¹

Notion

Le concept de patrimoine est, avons-nous dit, en raison même de son extension, un concept flou et en pleine évolution. Le terme est issu du vocabulaire juridique : *patrimonium*, au sens de « biens de famille », d'« héritage des pères ». Jusqu'au XX^e siècle il n'a pas eu d'autre signification bien que, nous le verrons, le phénomène qu'il désigne aujourd'hui ait existé sous des formes et des dénominations diverses depuis toujours.

C'est dans les années 1930 semble-t-il que le terme de patrimoine (culturel) plus large que les termes jusqu'alors usités de « monuments historiques » ou « œuvres d'art », prend ce sens de productions humaines à caractère artistique que le passé a laissées en héritage. On attribue au vocable une valeur collective : on pourra parler de « patrimoine national », de « patrimoine européen ». Ce n'est que dans la seconde moitié du XX^e siècle que le terme s'étend aux productions humaines les plus variées, des antiquités et des monuments historiques aux artefacts divers (savoir-faire, coutumes, genres de vie...) auxquels s'ajouteront réalités et objets liés à l'environnement (sites, paysages, biotopes...). Tout peut donc devenir élément de patrimoine avec un souci de conservation de plus en plus contraignant. On s'est donc éloigné de la notion initiale de chef-d'œuvre ou de trésor artistique pour arriver à celle, plus banale, d'héritage historique (ou naturel) requérant une action volontariste en vue d'assurer conservation et intelligibilité.

L'accession à l'état de patrimoine suppose toutefois certaines conditions : une réalité d'objets à valeur esthétique ou documentaire et une reconnaissance sociale ou sentimentale, reconnaissance attribuée à la suite d'une expertise qui donne aux biens un statut juridique précis. Doivent ainsi confluer la réflexion savante, la volonté politique et le consensus social. On voit toute l'importance que revêt pour l'appropriation des choses du passé et pour la construction des identités collectives qui peuvent en découler la coïncidence nécessaire entre l'État (de qui dépend l'expertise et le statut juridique) et la société civile (dont le consentement est requis). Le terme de patrimoine définit ainsi « un état légitime des objets ou des monuments, conservés, restaurés ou au contraire dé-restaurés,

¹ Pour aller plus loin, on pourra partir de l'article « Patrimoine » de Jean-Michel Leniaud dans l'*Encyclopaedia Universalis* et des Actes du colloque organisé en 1995 par le Centre d'Histoire de l'Italie et des Pays Alps de Grenoble sous la direction de Daniel J. Grange et Dominique Poulot et publiés sous les titres : *L'Esprit des lieux. Le Patrimoine et la Cité*, Grenoble, PUG, 1997 et *Patrimoine et Modernité*, L'Harmattan, Paris, 1998. On complètera par D. Poulot, *Patrimoine et Musée : l'institution de la culture*, Hachette, Paris, 2001 et par J.M. Leniaud, *Les archipels du passé : le patrimoine et son histoire*, Fayard, Paris, 2002.

ouverts au public etc., et leur garantit une destinée spécifique, qui répond à leur valeur esthétique et documentaire le plus souvent, ou illustrative, voire de reconnaissance sentimentale ». (D. Poulot).

Au sein d'une société, la fonction du patrimoine est triple : généalogique, pédagogique et créatrice d'identité. Le patrimoine permet la transmission à travers les traces qu'elle a laissées et l'assimilation d'une histoire en constante mutation. Il alimente le sentiment de continuité tout en permettant la découverte de l'altérité en soulignant la relation d'étrangeté découlant du temps révolu. Il rend possible la construction de l'identité et de la mémoire collective.

Les formes historiques du phénomène patrimonial

Si l'Antiquité ne connaît pas la notion de patrimoine au sens où nous l'utilisons aujourd'hui, « il semble qu'elle en a connu les principaux aspects : contenu historique, artistique, intellectuel etc... ; motivations de conservation publiques et privées, religieuses, politiques et civiles ; modalités de conservation et de sélection... » (J.M. Leniaud).

Le souci de la filiation et de la légitimité se retrouve dans le culte des morts et dans le soin porté à la généalogie et aux vestiges fondateurs qui sont propres à toutes les sociétés antiques, que l'on se réfère aux généalogies bibliques, aux listes pharaoniques, aux innombrables nécropoles dynastiques, à la conservation des lares et des pénates ou, plus tard, au culte chrétien des reliques. Dans l'Énéide, Enée quitte Troie emportant son père et les pénates de la patrie pour se retrouver aux origines de Rome. Le canon de la messe romaine reprend depuis deux millénaires la liste des premiers martyrs et des premiers papes... Dès l'Antiquité on trouve ce qui reste par excellence objet de patrimoine : la fouille, pour retrouver la filiation ; le monument (commémoratif, funéraire ou religieux) ; les listes des sites remarquables (qui annoncent nos modernes guides touristiques). Au IV^e siècle sainte Hélène, mère de Constantin, retourne le sol du Golgotha pour chercher les restes de la vraie Croix ; la liste des Sept Merveilles du monde existe depuis le second siècle avant J.C. au moins ; les récits et les descriptions de Strabon et de Pausanias servent depuis le début de notre ère à guider les voyageurs... La fabrication de ces listes, le répertoire de ces merveilles supposent deux mouvements sur lesquels se construit le patrimoine : l'intentionnalité du fondateur ou de l'initiateur de qui dépend la création, et la ratification (acceptation, sélection, refus) par les générations à qui l'on s'adresse, de qui dépend la pérennité du choix et qui donnent valeur universelle à celui-ci.

De même qu'elle sait restaurer les édifices, l'Antiquité connaît aussi le principe des collections, autre marque du patrimoine, soit que celles-ci appartiennent aux temples avec une fonction collective, soit qu'elles relèvent directement des souverains chez qui elles succèdent aux trésors royaux (Ptolémée Sôter organisera la collecte des manuscrits pour sa bibliothèque à Alexandrie), soit enfin qu'elles restent propriété des particuliers.

Autres caractères du patrimoine que l'on trouve chez les Anciens :

- le rôle de l'État et l'apparition des politiques publiques. On le trouve chez Alexandre cherchant la fusion des races, chez les Lagides et leur bibliothèque d'Alexandrie, dans l'Empire romain dès le premier siècle à travers la législation sur la spéculation foncière, la protection des monuments publics, l'interdiction du réemploi de matériaux provenant de bâtiments anciens.
- la nécessité du tri à faire, sur la base de critères définis, parmi les legs du passé. Ainsi, loin de détruire systématiquement tous les édifices païens, le Christianisme antique les réutilise lorsque cela paraît compatible avec le message évangélique. Dans le cas contraire, il peut même les conserver comme « chefs-d'œuvre » et les « muséifier » en les débarrassant de toute signification païenne. Ainsi le temple de Zeus à Olympie, fermé après Théodose, mais dont la fameuse statue chryséléphantine, considérée comme un chef-d'œuvre, est transférée dans le palais de Lausus à Constantinople. Elle ne sera détruite qu'en 462, mais par un incendie.

L'âge moderne et en particulier la Renaissance avec sa volonté affichée de ressourcement auprès des Anciens marque une étape importante dans la mise en valeur du patrimoine en mettant en évidence son rôle de légitimation et en élaborant une législation et des politiques le concernant. L'Italie joue un rôle capital dans ce domaine. La première, la Rome papale constitue un corpus de législation en matière de sauvegarde et de conservation des biens culturels. L'héritage antique n'est plus seulement celui des Romains mais celui de l'Humanité. Pie II interdit la démolition des monuments antiques ; Jules II entreprend des fouilles méthodiques ; Léon X charge Raphaël d'une mission de police sur tout projet de démolition. Une administration spécifique est créée pour la sauvegarde des antiques ; fouilles et travaux sont soumis à des autorisations précises. Dès le début du XIX^e siècle les exportations d'antiquités et d'œuvres d'art relèveront de règlements minutieux.

Les princes imitent les papes. En 1601, Ferdinand de Médicis fixe par décret la liste des 18 peintres dont les œuvres sont interdites de vente à l'étranger. Partout en Europe naissent des collections princières ou royales, ouvertes peu à peu aux visiteurs et qui seront souvent à la source des musées nationaux. Des académies artistiques sont créées pour montrer aux jeunes artistes les exemples de l'art. Un passage lent se fait de l'idée humaniste d'un corpus à redécouvrir et à transmettre à une élite d'initiés vers celle d'une entreprise publique, issue de l'effort collectif des savants et débordant sur une connaissance à communiquer. Pour des motifs d'efficacité et de rationalité, pour mettre de l'ordre dans des collections inaccessibles, on en arrive, au XVIII^e siècle, aux inventaires, aux recensements, aux expositions en vue de dissiper l'ignorance, de perfectionner les arts, de réveiller l'esprit public et

l'amour de la patrie. Ainsi parviendra-t-on à ce que l'on a appelé la triade des Lumières : le Musée, la Bibliothèque, les Archives, à la fois symboles patriotiques et preuves de bonne administration.

En France, avec la Révolution, prennent corps les règles et les conduites qui vont donner ses caractéristiques au phénomène patrimonial contemporain. Elles naissent sous deux emblèmes antagonistes : la muséification (concentration des productions artistiques dans les musées, si possible parisiens) et le vandalisme (concernant tout ce qui peut rappeler l'Ancien Régime). Pendant un siècle le patrimoine va être objet d'idéologie. Pour la tradition contre-révolutionnaire, la Révolution est synonyme de destruction. Le musée, entreprise de pseudo-conservation est inclus dans le vandalisme (car il est issu de la spoliation des temples et des peuples). La conservation n'est donc qu'une forme de destruction et la patrimonialisation républicaine relève de l'iconoclasme.

Pour les républicains au contraire – Michelet en est l'exemple – il s'agit de laver les pères fondateurs de l'accusation de vandalisme et le musée devient la justification culturelle de la Révolution. Cependant la rupture de filiation avec le régime antérieur suppose un tri systématique de l'héritage. Les critères de ce tri appartiennent au nouveau régime, *i.e.* à l'État révolutionnaire. « A tout ce qui précède succède dorénavant l'État. C'est à lui seul qu'il appartient dorénavant de désigner ce qui du passé doit être aboli après étude préalable (les patois par exemple ou les tombes royales de Saint-Denis) ou sans rémission (les inscriptions, les titres féodaux et les archives encombrantes) ou encore ce qui doit être conservé au nom de l'instruction publique (livres, œuvres d'art). » (J.M. Leniaud).

Cet État jacobin aspire à la centralisation absolue. Toutes les grandes institutions culturelles devront se trouver à Paris (avec quelque mitigation à la fin de la Révolution à travers un réseau départemental subordonné). À partir de ce moment, et aux côtés de l'Université, le patrimoine devient un élément essentiel de la pédagogie nationale sous le contrôle de l'État et de ses fonctionnaires dont le monopole ne souffre plus aucune concurrence ni de l'Église, ni des corps intermédiaires, ni des vieilles entités provinciales. Le rôle de ce patrimoine est de concourir à l'illustration de l'histoire nationale et à la formation du citoyen. Sous l'effet du culte de la rationalité et du nationalisme, renforcés en France par le jacobinisme, le territoire national lui-même devient patrimoine : le fameux Hexagone est exposé dans les salles de classe à la vénération des enfants, figure géométrique presque parfaite dont les routes et les voies ferrées convergent en étoile vers Paris, nouveau *caput mundi*.

Dans cette optique de contrôle et de confiscation de toute légitimité, l'État crée des organismes de gestion, des corps de fonctionnaires (les célèbres inspecteurs des monuments historiques en 1830), des secteurs de patrimonialisation nouveaux. Bibliothèques et musées pour rationaliser leur contenu multiplient catalogues, corpus, classifications (des monuments historiques en 1840), inventaires artistiques, archéologiques puis ethnographiques... On qualifie juridiquement le monument historique (en 1867) pour renforcer la domanialité juridique sur ces biens ; on développe les corps d'experts pour trier, sélectionner, surveiller, accorder des subsides ; on étend les secteurs d'intervention aux ensembles urbains (1913), aux sites naturels (1930), aux vestiges archéologiques (1941). En ce début du XX^e siècle « la patrie est devenue patrimoine ». Car chacun « peut trouver en elle ce qu'il a besoin d'y trouver. Terre, aïeux, histoire, idéal, promesse d'avenir ou de gloire et justification du sacrifice, telle, diverse ou confuse, la nourriture de la patrie » (Alphonse Dupront).

L'élargissement du champ patrimonial contemporain

Le concept de patrimoine culturel est né, nous l'avons dit, durant les années 1930, au fil des programmes de l'Institut International de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations.² Héritier de cet organisme, l'UNESCO va être, après la guerre, à l'origine de l'extraordinaire élargissement de champ et d'opérations du phénomène patrimonial. Le développement de la vision culturaliste des sociétés, le multiculturalisme contemporain, la mondialisation, le spectacle des ravages exercés par les sociétés industrielles, l'accroissement des moyens financiers d'intervention vont permettre cette explosion qui marquera la fin du siècle. Sous l'action des institutions internationales, de la compétition entre les acteurs étatiques, de la pression du tourisme, les États se voient obligés de se plier aux nouvelles formes et de ratifier les nouvelles significations que revêt le phénomène patrimonial.

En 1972, l'UNESCO établit une première liste du patrimoine mondial et adopte une *Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, qu'officialise en 1976 l'État français. En 1992, on recense les collections documentaires d'intérêt universel. En 1997 apparaît la notion de patrimoine oral et immatériel de l'Humanité. Un pas important est alors franchi. Par-delà les aspects matériels et monumentaux de la culture, il s'agit d'atteindre le patrimoine vivant, source de la diversité culturelle des civilisations et de le sauvegarder pour assurer par sa continuité une créativité continue. La Convention de 2003 définit ainsi cette nouvelle forme de patrimoine :

« On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur

² Sur cet organisme, à l'origine des nouvelles formes de patrimonialisation, nous nous permettons de renvoyer à notre article : « Julien Luchaire, les Instituts culturels à l'étranger et l'Institut International de Coopération Intellectuelle », *Akademios*, n° 28, janv.-juin 2009, p. 123-146.

patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine.»³

Le patrimoine immatériel repose donc sur les pratiques et les représentations ainsi que sur l'insertion dans un milieu social et naturel. Ignorant largement les États, la reconnaissance internationale va aux communautés et aux groupes humains, souligne l'importance des enracinements et vise à renforcer les sentiments identitaires pour les individus et les cultures. Nous nous éloignons nettement de la défense des cultures nationales telles que pouvait l'entendre la politique patrimoniale républicaine traditionnelle.

Réduite par le sommet, l'omnipotence de l'État national l'est aussi par la base puisque dans le même temps se développe la notion de « petit patrimoine » ou « patrimoine vernaculaire » affectant l'ensemble des objets ou constructions en usage dans la vie quotidienne (moulins, fontaines, fours à pain, croix de chemins, oratoires etc...) ainsi que les restes du mobilier urbain. Ce petit patrimoine était, depuis les années 1930, particulièrement choyé par les ethnographes et les ethnologues et sa sauvegarde s'insérait dans une vision du patrimoine enveloppant la vie de tous les jours, les traditions, l'environnement naturel. Cette tendance devait aboutir aux musées des Arts et Traditions populaires, aux Parcs nationaux (1963 en France) et enfin aux écomusées (1974 en France) entendant gérer à la fois la mémoire, la connaissance, la conservation et la création (le public étant censé passer du rôle de consommateur à celui d'acteur).

Dans ces nouveaux circuits patrimoniaux la fonction d'incitation et celle de médiation envers le public tendaient nettement à passer de l'État national aux collectivités locales appliquant de nouveaux critères issus de l'ethnologie ou des mémoires particulières. Le patrimoine ne relevait plus exactement du substrat qu'avait délimité l'État dans l'exercice de son monopole mémoriel. La chose fut, en France, facilitée par les lois de décentralisation appliquées depuis 1983. Ces nouvelles créations patrimoniales proliférantes relevaient maintenant des collectivités régionales ou locales. Ainsi le patrimoine peut-il plus aisément entretenir aujourd'hui les mythologies ou la production des mémoires locales, et concourir comme objet d'expositions ou support de fêtes et de commémorations à la construction des identités périphériques, fort étrangères bien souvent aux prétentions du Centre. Rien d'étonnant donc que cet élargissement du champ patrimonial à l'ensemble des productions matérielles et immatérielles ait fini par susciter les réactions hostiles des modernistes dénonçant la nostalgie qui présiderait à ces opérations envahissantes et le gel économique qui découlerait d'une muséification généralisée. Quant aux chantres de l'État et de la cohésion du corps social, ils exigent de leur côté que l'action patrimoniale reste centrée sur l'activité unitaire que doivent poursuivre les Pouvoirs publics.

*

Si le consensus reste effectif depuis des temps immémoriaux sur ce qui est le pouvoir profond et mystérieux du phénomène patrimonial : assurer la filiation, la légitimité et l'identité à travers la sauvegarde des monuments, œuvres d'art et objets symboliques, l'interrogation s'est installée sur les contours et les finalités que le patrimoine doit avoir aujourd'hui. S'agit-il de fortifier le sentiment national ? de promouvoir l'idée de progrès de l'humanité ? de renforcer le tissu social menacé ? de sauvegarder la pluralité des identités culturelles ? En raison de ses composantes irrationnelles, et dans la mesure où il joue avec le temps, la terre et les morts, le patrimoine peut tout cela, et ses ambivalences mêmes le rendent d'instrumentalisation malaisée.

Pr Daniel J. Grange
Académie Delphinale

³ UNESCO. *Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel* (17 octobre 2003), art. 2.

ÉLÉVATION DU CHANCELIER GABRIEL DE BROGLIE A LA DIGNITÉ DE GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

La remarquable promotion du Chancelier De Broglie dans l'Ordre de la légion d'Honneur vient couronner le représentant d'une illustre famille dont le nom s'inscrit dans l'histoire politique et scientifique de notre pays.

A l'issue d'une excellente formation (Institut d'études politiques de Paris et ENA) il accède au Conseil d'État, intègre de nombreux cabinets ministériels dont ceux d'André Malraux, Maurice Schumann et Maurice Couve de Murville, avant de se consacrer pleinement au monde de l'audiovisuel où il exerce les plus hautes responsabilités (Directeur général adjoint de l'ORTF, Directeur général de Radio-France, Président de l'Institut national de l'audiovisuel).

Le parcours académique de Gabriel de Broglie est aussi brillant que sa carrière administrative publique. Elu successivement à l'Académie des sciences morales et politiques (1997) et à l'Académie française (2001).

Outre ses travaux d'historien, consacrés notamment à l'orléanisme, il se manifeste comme un ardent défenseur de la langue française tout en se passionnant pour la bibliophilie.

Suite au décès de son éminent prédécesseur Pierre Messmer, Gabriel de Broglie est élu en 2007 Chancelier de l'Institut de France. Parmi les innombrables responsabilités nationales et internationales rattachées à cette fonction figurent l'attention et le soutien apportés à la Conférence Nationale des académies de province (CNA) dont le siège social se situe à l'Institut. De fait, depuis son élection, le Chancelier Gabriel de Broglie n'a cessé de témoigner son intérêt pour la bonne marche de notre conférence. Je n'en veux pour preuve que la décision de faire désormais financer par l'Institut la publication des actes des colloques que nous organisons tous les deux ans à Paris, sur un thème choisi en étroite concertation avec le Chancelier.

Aussi la CNA est-elle particulièrement heureuse d'adresser au Chancelier Gabriel de Broglie ses plus vives félicitations et ses vœux très sincères de pleine réussite dans la poursuite de sa mission.

Daniel Grasset

Compte rendu du Bureau de la Conférence Nationale des Académies du jeudi 14 mai 2009

En présence de M. Alain Plantey, Président d'honneur et sous la Présidence de Monsieur André Laronde, le Bureau de la Conférence Nationale des Académies s'est réuni à Paris, à l'Institut de France, Quai de Conti, le jeudi 14 mai 2009. Son Président, M. André Laronde ouvre la séance à 14 h 30.

Sont présents(es) :

Mesdames : Jeanne-Marie Demarolle, Vice-Présidente (Metz)
Catherine Lecomte (Versailles)

Messieurs : Alain Plantey (Président d'honneur)
Daniel Grasset, Past-Président (Montpellier),
Michel Woronoff (Besançon),
Maurice Wantellet (Grenoble), Trésorier
Yves Armand (Grenoble) Secrétaire

Etait excusé : M. Daniel Grange

Le Président donne la parole à Madame Catherine Lecomte, rédactrice d'*Akados*. Madame Lecomte souhaite tout d'abord signaler quelques disfonctionnements : courrier adressé à Montpellier qui aurait dû lui parvenir, mauvais routage de l'ouvrage sur la « Séparation de l'Église et de l'État » adressé par erreur à Versailles et qu'elle rapportera à Paris en octobre 2009.

Madame Lecomte prépare actuellement le numéro intermédiaire de la revue *Akados*. Elle est en possession de plusieurs communications émanant de diverses académies. Il conviendra de solliciter les académies nouvellement admises. Elle suggère que le Comité de rédaction soit allégé.

Le problème le plus préoccupant reste celui du financement de ce numéro intermédiaire, compte tenu de l'état de la trésorerie. Diverses solutions sont examinées : parution de l'annuaire tous les 3 ou 4 ans ? recherche de publicité ? ponction sur le fonds de réserve ? Madame Lecomte demandera une subvention au Ministère de la Culture.

Monsieur Michel Woronoff rapporte ensuite sur le Colloque d'octobre 2009 à Paris, consacré au « Progrès social et Académies ». M. Woronoff est aujourd'hui en possession de 31 communications (le délai de dépôt a été fixé au 15 juin). Les épreuves ne seront pas renvoyées aux auteurs. Monsieur Woronoff, après corrections, adressera les textes à Angers pour « formatage ». Le Comité de lecture se réunira à l'Institut de France, le jeudi 11 juin 2009.

Une discussion s'engage à propos du titre de l'ouvrage ainsi que sur l'illustration de la une de couverture. M. André Laronde rédigera l'avant-propos.

Le Président rend compte des visites qu'il a faites aux Académies de Montauban et de Bordeaux où il a été très chaleureusement accueilli. Il se plaît à souligner l'ampleur des moyens concédés par la Municipalité de Bordeaux à son Académie.

Monsieur André Laronde, Président de la Conférence Nationale, lit aux membres du Bureau la lettre de candidature adressée par la « Société des Sciences et de l'Agriculture » de Lille. Après un examen très complet du dossier, le Bureau décide de demander à Lille des compléments d'information avant toute décision.

La prochaine « Lettre des Académies » publiera un appel du Secrétariat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui numérise ses publications et recherche quelques numéros très anciens du « Journal des Savants ».

Monsieur Alain Plantey présente l'ouvrage de Monsieur Jean Cluzel intitulé « L'An IV de Canal Académie ».

Monsieur Maurice Wantellet, trésorier général de la Conférence, remet à chaque membre du Bureau un état de la Trésorerie au 14 mai 2009. Cet état laisse apparaître un solde créditeur de 13707 euros.

La séance est levée à 16 h 30.

Le Secrétaire général
Yves Armand

NOUVELLES DES ACADEMIES

Nécrologie

Société Nationale Académique de Cherbourg

Docteur Jean VINCENT

Académie Delphinale

M. Jean EYNARD, membre émérite

M. René FONVIEILLE, titulaire du fauteuil n° 53

M. Michel DAILLY, titulaire du fauteuil n° 4

Académie de La Rochelle

M. Charles MAVAUT en 2008

Modifications de Bureau

Académie de La Rochelle

Mme Colette RICHARD-CHAIGNEAU, chargée des relations extérieures

Académie de Stanislas - Nancy

- M. Robert MAINARD, Président

- Mme Christiane DUPUY-STUTZMANN, Vice-Président

- M. Jean-Claude BONNEFONT, Secrétaire perpétuel

- M. François LE TACON, Questeur

- M. Guy VAUCEL, Bibliothécaire-Archiviste

- M. Pierre LABRUDE, Secrétaire annuel

Académie de Villefranche et du Beaujolais
M. André AUGENDRE, Secrétaire perpétuel.

Nouveaux membres

Académie de La Rochelle
Mme Colette RICHARD-CHAIGNEAU
Académie de Villefranche et du Beaujolais
Mmes Christiane AUROUSSEAU et Christèle AUBERGER, MM. Bernard SCHEMANN, et Daniel DECOT.

Distinctions

Académie Delphinale
M. Gérard LUCIANI, élevé au grade de Commandeur dans l'ordre des palmes Académiques.
M. Maurice WANTELLET, élevé au grade de Chevalier dans l'ordre national des Arts et Lettres.

Programmes des Académies de la Conférence

Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens

Septembre 2009 : Publication du Tome 76 des *Mémoires* de l'Académie (2007-2008).

24 septembre 2009 : Colloque Jean -Baptiste GRESSET (1709 – 1777)

poète et fondateur de l'Académie d'Amiens, à l'occasion du 300^{ème} anniversaire de sa naissance, sous la présidence de M. René de OBALDIA, de l'Académie Française.

Auditorium Charles Pinsard, de la Bibliothèque Louis Aragon.

9 h 30 : Rendez-vous à la cathédrale devant le pilier portant la dalle à la mémoire de Gresset .

10 h 00 : Accueil à la Bibliothèque Municipale et présentation de la journée.

10 h 20 - 10 h 40 - Alain CARLIER, membre titulaire de l'Académie d'Amiens : *Gresset et sa famille : héraldique et enracinement en Picardie*.

10 h 40 - 11 h 30 - Intervention de René de OBALDIA.

11 h 30 : Visite de l'exposition Gresset à la Bibliothèque Municipale par Séverine MONTIGNY, Directrice des Bibliothèques d'Amiens Métropole.

13 h 45 : Accueil à la Bibliothèque Louis Aragon.

14 h 00 - 14 h 20 : Professeur Jean LOMBARD, membre titulaire de l'Académie d'Amiens : *Biographie et œuvres littéraires de Gresset*.

14 h 25 : 1er chant du *Vert-Vert* de Gresset, par Cyril BALNY.

14 h 40 - 15 h 10 - Jean-Loup LEGUAY, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, doctorant en histoire de l'art à l'Université de Tours : *A propos des statues de Gresset : buste de Berruier et statue de Gédéon de Forceville*.

15 h 15 : 2ème chant du *Vert-Vert* .

15 h 30 - 16 h – Stéphane GRODEE, membre titulaire de l'Académie d'Amiens : *Vert-Vert dans la peinture Troubadour*.
Pause.

16 h 15 : 3ème chant du *Vert-Vert*.

16 h 30 - 17 h 00 - Professeur Marie-Renée DIOT-DURIATTI, professeur à l'UPJV, Doyen de la faculté des langues : *Les Français à l'Académie de Berlin au XVIIIe siècle*.

17 h 00 : 4ème chant du *Vert-Vert*.

17 h 30 : Réception à l'Hôtel de Ville d'Amiens.

19 octobre 2009 : Communication de Michel PERRIN : *L'iconographie carolingienne : nouvelles perspectives sur Raban Maur*.

23 novembre 2009 : Communication d'Olivier de BAYNAST : *Jean-Baptiste Morgan de Belloy (1766-1834), fondateur de la Manufacture royale de velours de coton et de velours d'ameublement façon Utrecht, et Adrien Morgan de Belloy, son fils, maire d'Amiens de 1808 à 1816*.

27 novembre-1^{er} décembre 2009 : 27^{ème} Exposition d'arts plastiques avec remise des Prix de l'Académie en peinture, sculpture et photographie.

4 décembre 2009 : 8^{ème} Grand Prix Musical de l'Académie, dédié à la harpe.

14 décembre 2009 : Communication de Jean-Marie WISCART : *Les débuts d'une aventure industrielle : la manufacture d'étoffes fleuries d'Amiens.*

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers

9-10 octobre 2009 : Conférence Nationale des Académies à l'Institut de France

23 et 24 octobre 2009 : Colloque Interacadémique : 6^{ème} centenaire du "Roi René".

13 novembre 2009

- 15h00 Séance privée.

- 16h00 Séance publique - Séance organisée par la Section Sciences : *La sérendipité* (les découvertes inattendues).

27 novembre 2009 : Colloque universitaire sur le Roi René avec la participation de plusieurs membres de l'Académie.

11 décembre 2009 :

- 15h00 Séance privée.

- 16h00 Séance publique.

Gilles d'AMBRIERES : *Urbain Aubert, marquis de Tourny.*

Bernadette GRIMETT : *Grégoire de Tours.*

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté

lundi 28 septembre 2009 : Séance privée - 16 heures : Communication de Monsieur le Colonel Guy SCAGGION, Membre associé correspondant : *Le 400^e anniversaire du miracle de Faverney.*

Communication de Monsieur Jean-Pierre BLANCHOT, Membre associé correspondant : *Monseigneur Fulbert Petit.*

lundi 12 octobre 2009 : Séance privée - 16 heures

Communication de Monsieur Jean DEFASNE, Académicien titulaire : *Proudhon : itinéraire d'un anticlérical.*

Communication de Maître Joseph BARTHEN, Membre associé correspondant : *Aspect sociologique des conséquences de la guerre de 1870 sur les œuvres de Theodor Fontane, René Bazin, Maurice Barrès.*

mercredi 18 novembre 2009 : Séance publique d'automne - 16 heures

Hommage de Monsieur le Président Yvon MICHEL-BRIAND aux académiciens disparus.

Discours de réception de Monsieur André BADOT : *10 mai 1939, une tragédie dans le ciel franc-comtois.*

Communication de Monsieur le Professeur Osmo PEKONEN (Finlande) : *La vie et l'œuvre de Johan Ludvig Runeberg (1804-1877), le poète national de la Finlande.*

Communication de Monsieur le Professeur Philippe HUMBERT, Membre associé correspondant : *Les peaux reconstruites : quels modèles, quels intérêts ?*

Actualités : Lors de la séance publique du 10 juin 2009, a été décerné pour la première fois le prix Hélène Zweig et Léo Uebersfeld, institué par Madame le Professeur Anne UEBERSFELD et Monsieur le Professeur Jean UEBERSFELD en l'honneur de leurs parents, en faveur d'une étudiante de première année de Médecine particulièrement méritante. La bénéficiaire est Mademoiselle Justine CUINET.

Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux

19 et 20 septembre 2009

15h-17h : Journées du patrimoine, portes ouvertes.

24 septembre 2009

16 heures : Séance privée :

Communication de M. Claude-Gilbert DUBOIS : *Soleil et lumière : deux choix symboliques à retombées politiques.*

8 octobre 2009

16 heures : Séance publique : Communication de M. Michel PORTMANN : *Vin et santé : Georges Portmann, un défenseur convaincu.*

22 octobre 2009

16 heures : Séance privée : Discussion sur les prix et échange de vues sur les élections.

Réception des membres associés.

5 novembre 2009

16 heures : Séance publique : Communication de M. Dmitri-Georges LAVROFF : *Le Caucase, enjeu séculaire et toujours actuel de la politique mondiale.*

19 novembre 2009

16 heures : Séance privée : Communication de M. Michel LAPLENIE : *Charles Levens, compositeur bordelais, maître de musique à la cathédrale Saint-André.*

3 décembre 2009

16 heures : Séance privée : Elections et renouvellement du Conseil d'administration.

17 décembre 2009

15h30 : Séance publique : Rapport moral du Président.

Remise des prix de l'Académie.

Société Nationale Académique de Cherbourg

9 septembre 2009 : M. Claude DRENO, *La ligne de chemin de fer Paris - Cherbourg, en temps de guerre.*

7 octobre 2009 : Docteur Pierre SOUDET, *Calembours, calembredaines et carabistouilles.*

4 novembre 2009 - Docteur Roger VERCOUTEREN, *Histoire de l'Hôpital des Armées (3^e partie).*

2 décembre 2009 - M. Jean-Paul BONAMI, *Alexandre FONTANES, un illustre enfant de Cherbourg.*

Académie Delphinale

- Bureau de l'Académie Delphinale : lundis 5 octobre – 9 novembre – 7 décembre – Archives de l'Isère.

- Conseil d'Administration de l'Académie Delphinale : lundi 19 octobre 2009 à 17 heures – Archives de l'Isère.

- Assemblée générale des membres titulaires : samedi 24 octobre 2009 à 10 heures – Salle de Conférence des Archives de l'Isère.

24 octobre 2009 - 14 h 30 - Archives de l'Isère

Discours de réception de l'Inspecteur Général M. Pierre GIOLITTO, *Éloge de Pierre Vaillant – La laïcisation de l'École Primaire en Isère à la fin du XIX^e siècle.*

Réponse du Président Robert BORNECQUE au discours de Monsieur Pierre GIOLITTO.

28 novembre 2009 – 14 h 30 – Archives de l'Isère.

M. Jean-Louis ROUX : *Les premiers photographes de paysages en Isère au XIX^e siècle* (avec projection).

M. Maurice RUITTON : *Quelques aspects du parcours d'un chef d'entreprise grenoblois Maurice Gariel, Président-Directeur-Général de Neyrpic (1884-1960).*

19 décembre 2009 - 14 h 30 - Archives de l'Isère.

M. Jean-Claude MICHEL : *La famille seigneuriale de Claix, du XII^e au XV^e siècle.*

Académie nationale de Metz

1^{er} octobre 2009 :

M. le chanoine Robert FÉRY : *Le Sinaiticus : le plus ancien codex du Nouveau Testament.*

M. Jean LAZARE : *Claude-François Lallemand, chirurgien et candidat politique visionnaire.*

5 octobre 2009, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Metz

Conférence de M. Roland GROSSMANN, avec l'Association LORRAINE ETATS –UNIS

Les amis messins de Tocqueville : une correspondance éclairante

6 octobre 2009, Séance extraordinaire, au siège du RÉPUBLICAIN LORRAIN à Woippy

Communication de M. Jean-Louis JOLIN : *La genèse et la construction des nouveaux locaux du Républicain Lorrain à Woippy.*

Communication de M. Marcel BERVEILLER : *L'organisation de la recherche publique en Allemagne.*

Suivies de la visite des locaux du Républicain Lorrain.

5 novembre 2009

P. Yves LEDURE : *Démocratie et religion, le paradigme de l'homme juste.*

M. André HENROT : *Philosophie de l'impôt.*

Conférence « hors les murs » séance publique

19 novembre 2009

M. Jean-Louis JOLIN : *L'Art de BÂTIR. De l'empilement à l'arc-boutant.*

3 décembre 2009, Séance solennelle dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Conférence de M. André LARONDE, archéologue, Membre de l'Institut : *Cyrène dans la littérature grecque.*

10 décembre 2009

Dr Jean-Paul Hennequin : *La fœtopathologie.*

Dr Dan Weill : *L'OSE (Œuvre de Secours aux enfants) et le docteur Joseph Weill.*

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Calendrier des séances octobre-décembre 2009 (des modifications de ce calendrier sont possibles).

Les séances de l'Académie se tiennent à 17 heures 30 précises, sauf exception : pour les séances privées à l'Hôtel de Lunas, (entrée bd Ledru-Rollin avant la rue Poitevine), pour les séances publiques à l'amphithéâtre d'anatomie de la Faculté de Médecine, rue École de Médecine.

[En gras : séance publique; souligné : conférencier invité].

5 octobre 2009 - M. M. COLLARDELLE : *Culture et identité dans le village planétaire.*

12 octobre 2009 - M. J. HILAIRE : *Le droit dans les fables de La Fontaine.*

19 octobre 2009 - 18 heures - M. J-P. NOUGIER : *Séance de réception, éloge de Mme P. COMET.*

26 octobre 2009 - Mme Gemma DURAND : *Souvenirs parallèles de Pablo Casals et de mon grand-père, poète catalan durant leur exil à Céret.*

2 novembre 2009 - Mme RÉTHORÉ (invitée) : *L'accompagnement de l'handicapé et de sa famille.*

9 novembre 2009 - M. A. GOUNELLE : *Science et Christianisme.*

16 novembre 2009 - Mme PALLIER : *Sur Caroline Unger.*

19-20 novembre - Colloque : *Le littoral du Languedoc Roussillon, son aménagement : du passé à l'avenir*

(Le programme parviendra ultérieurement).

23 novembre 2009 - M. Cl. LAMBOLEY : *Jean Aubéry du Plessis, ancien étudiant en médecine de Montpellier, Intendant des eaux minérales de France au temps d'Henri IV et de Louis XIII.*

30 novembre 2009 - M. A. SANS : *La lecture et ses neurones.*

7 décembre 2009 - M. R. PILON : *Séance de réception : Éloge de R. Alquié.*

14 décembre 2009 - M. M. VOISIN : *William Harvey et la circulation sanguine.*

21 décembre 2009 - M.A. RIOUX : *La nosotaxonomie au siècle des Lumières avec François Boissier de Sauvage, Carl von Linné et Erasmus Darwin.*

Académie de Stanislas - Nancy

Madame, Monsieur le Président,

L'Académie Lorraine des Sciences, l'Académie de Stanislas et l'Institut Grand ducal du Luxembourg organisent le 22 novembre prochain un colloque en l'honneur de Darwin intitulé ; "Darwin, héritage et enjeu pour notre société". Vous trouverez ci-joints un document explicatif et le programme de cette journée.

Nous serions particulièrement honorés si vous-même ou des confrères de votre Compagnie, pouvaient assister à nos travaux.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, en mon très confraternel dévouement.

Robert Mainard

Président de l'Académie de Stanislas.

En mai 2007, l'Académie Lorraine des Sciences, l'Académie de Stanislas et l'Institut Grand Ducal, section des Sciences furent « interpellés » par l'apparition d'un mouvement opéré depuis quelques temps par les adeptes du créationnisme. Ce mouvement était concrétisé par un prestigieux (par la forme et non par le fond) ouvrage : *l'Atlas de la Création*, qui était envoyé à nombre d'établissements scolaires.

En forme de réponse, nous avons pensé qu'il était du devoir de nos Académies d'informer le public, les enseignants, les responsables politiques sur l'évolutionnisme.

Il nous est alors apparu que l'année 2009 serait un moment idéal pour réaliser un colloque autour du thème de l'Evolution en insistant sur l'avenir et sur la façon dont est enseigné aujourd'hui ce thème.

En effet 2009 consacre un double anniversaire : Le 200^{ème} de la naissance de Darwin et le 150^{ème} de la publication de : « De l'origine des espèces... » ! (paru en novembre : ce qui détermina notre choix de date).

Quelques membres du Conseil d'Administration de l'A.L.S., quelques membres du bureau de l'Académie de Stanislas et le Président de l'Institut Grand Ducal, section des Sciences, se réunirent dès le mois de juin 2008 pour commencer une réflexion destinée à préparer une manifestation consacrée à ce sujet.

Le colloque *Darwin : héritage et enjeux pour notre Société* était né !

Des conférenciers spécialistes dans le domaine traité ont été contactés :

- Yves COPPENS, paléo-anthropologue internationalement connu, Professeur au Collège de France
- Jacques ARNOULD, Docteur en histoire des Sciences et Docteur en théologie, chargé de mission au Centre National d'Etudes spatiales.
- Jean CHALINE, Directeur de recherche émérite au CNRS, laboratoire des Bio-GéoSciences et professeur honoraire à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes où il a dirigé le laboratoire de Paléobiodiversité et de Préhistoire.
- Pierre Henri GOUYON, Docteur-Ingénieur en génétique et Docteur d'État ès Sciences, membre du Comité d'éthique du CNRS puis de l'INSERM, directeur du laboratoire UPS-CNRS-ENGREF d'Ecologie, Systématique et Evolution, Professeur à l'Université Paris Sud et à l'École Polytechnique.
- Bernard LATHUILIERE, paléoécologiste, Professeur à l'Université Henri Poincaré, enseigne en plus de la paléontologie, l'histoire des sciences de l'évolution. Il enseigne aux futurs géologues et aux futurs enseignants du secondaire.

Notre programme se construisit alors et nous avons affiché pour terminer la journée, notre volonté de créer une réflexion sur l'avenir et la façon dont devrait être enseignée l'évolution (enseignement actuellement menacé par le créationnisme mais aussi par des objectifs économiques).

Dimanche 22 novembre 2009 : Colloque. DARWIN : *Héritage et enjeux pour notre Société.*

Grand Salon de l'Hôtel de Ville Place Stanislas à NANCY, sous le Haut patronage du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et sous la Présidence de M. André ROSSINOT, ancien Ministre, Maire de Nancy, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

9h 00 : Introduction par M. André ROSSINOT.

- Mots de bienvenue par les présidents.

9h20 : Pierre Henri GOUYON : *Les apports de la génétique à la théorie darwinienne de l'évolution.*

10h 00 : Jean CHALINE : *Les apports de la paléontologie à la théorie de l'évolution.*

10h45 : Pause

11h 00 : Yves COPPENS : *Place de l'Homme dans la théorie de l'évolution.*

11h 40 : Jacques ARNOULD

Explication sur la naissance et la diversité des courants créationnistes.

12h30 – 15h : Repas (libre).

15h – 16h30 : Réponses aux questions écrites (pas de questions orales) recueillies sur les papiers distribués le matin aux participants. Ces questions seront triées et réparties entre les 4 orateurs du matin.

16h30 – 17h30 : Table ronde autour de *La formation des enseignants et de la construction du Savoir. Comment notre Société actuelle transmet-elle connaissances et informations sur l'évolutionnisme ?*

- Introduction par Bernard LATHUILIERE : État des lieux.

- Débat avec les 5 orateurs.

17h30 : Clôture du Colloque par André ROSSINOT.

18h : Fin du colloque.

Bulletin d'inscription

Nombre de places limité, priorité sera donnée aux personnes inscrites !

Nom et prénom :-----Qualité :-----

S'inscrit au colloque du 22 novembre 2009

à retourner à **Académie Lorraine des Sciences**

Communauté Urbaine du Grand Nancy, 22-24 viaduc Kennedy 54000 NANCY

Académie du Var

Vendredi 18 septembre 2009 - 17h Opéra de Toulon - Vieilles places de Toulon - Promenade historique.

André BERUTTI, Jean-Yves BRY, Bernard CROS, Monique DAUTEMER, Antoine MARMOTTANS, Evelyne MAUSHART, Nicole MAZO, Jean-Paul MEYRUEIS.

Mardi 13 octobre 2009 - 14h30 - Musée de la Marine. Commission des beaux-arts.

- Dominique AMANN : *Armonia, l'ordre et les proportions dans l'art.*

- Philippe GRANAROLO : *L'esthétique platonicienne.*

- Michèle-Ann PILLET : *Aristote contemple le buste d'Homère.*

Mercredi 14 octobre 2009 : 17h - Salle Mozart.

Monique BOURGUET : *James Pradier (1791-1852) un sculpteur néo-classique.*

Jeudi 22 octobre 2009 : 14h30 - Salle Mozart. Séance mensuelle.

Remerciements de Paul SEBAH.

Poèmes : Michel HEGER, André UGHETTO.

Communications :

- Yves STALLONI : *Mishima, le Pavillon d'or : entre tradition et modernité.*

- Jacques KERIGUY : *L'essence du Zen.*

- Dominique OTTAVI : *Bases métaphysiques de la médecine chinoise.*

Mardi 27 octobre 2009 : 14h30 - Musée de la Marine. Commission des sciences.

- Jacques LE VOT : *Nanotechnologies en médecine.*
- Yves VANEL : *Musicothérapie, une pratique nouvelle ?*
- Pierre NAVARRANNE : *Quelques réflexions sur l'effet thérapeutique du retable d'Issenheim.*

Jeudi 5 novembre 2009 : 14h30 - Salle Mozart. Séance mensuelle.

Remerciements de Monique Malfre-Berutti.

Poèmes : Michel REBECQ, Daniel GISSEROT.

Communications :

- Charles-Noël HARDY : *La crise économique mondiale.*
- Pierre ROUBERT : *Mézilhac, 21 janvier 1971 : l'atome désintégré.*
- Jean-Max TIXIER : *Le discours de Stockholm : une expression solennelle de la poésie de Saint-John Perse.*

Mardi 10 novembre 2009 : 14h30 - Musée de la Marine. Commission de littérature. Les écrivains journalistes

- Pierre NAVARRANNE : *François Mauriac.*
- Philippe GRANAROLO : *Les combats des écrivains journalistes (d'après le livre de Jean Lacouture, Les impatients de l'histoire).*
- Serge ROBILLARD : *Kessel.*

Jeudi 19 novembre 2009 : Sortie à Villefranche-sur-mer et Beaulieu-sur-Mer.

Visite du laboratoire d'océanographie et de la villa Kerylos.

Mercredi 25 novembre 2009 : 17h - Salle Mozart.

Jean-Paul MEYRUEIS : *Histoire d'os.*

Vendredi 27 novembre 2009 : Salle Mozart de 9h30 à 17h. Table ronde.

Les Chevaliers de Malte : dix siècles d'une histoire mouvementée.

Yves ARTRU, Roland BILLAULT, Bernard BRISOU, Philippe DEVERRE, Antoine MARMOTTANS, Remy MONAQUE, Geneviève NIHOUL.

Mardi 8 décembre 2009 - 14h30. Musée de la Marine. Remise des prix de l'Académie.

Jeudi 10 décembre 2009 - 14h30 - Salle Mozart. Séance mensuelle.

Poèmes : Yves VANEL, Jean-Max TIXIER.

Communications :

- Jean PERREAU : *De l'Art Moderne à l'Art Contemporain.*
- Pierre NAVARRANNE : *Si on reparlait des Hussards.*
- Eléonore Marot de LASSAUZAIE : *Le Discours moral au XVII^{ème} siècle.*

Mercredi 16 décembre 2009 - Salle Mozart.

Monique BROUSSAIS : *Jean Aicard, de l'Académie du Var à l'Académie française.*

Académie de Villefranche et du Beaujolais

10 octobre 2009 : 16 heures - Séance publique.

M. Daniel ROSETTA : *L'école normale à Villefranche.*

14 novembre 2009 : 16 h - Séance publique.

Christian MOREAU : *Evolution et génétique.*

12 décembre 2009 : 16 heures - Séance publique.

Communication proposée par l'Observatoire de Lyon : sur le thème de *L'astronomie.*

Les séances se déroulent à l'Auditorium, 96 rue de la Sous-Préfecture – *Entrée libre et gratuite.*

Les informations pour la prochaine Lettres des Académies (1^{er} trimestre 2010) sont à envoyer à :

Evelyne De Rosa

4, lotissement les Jonquilles I – 38420 Le Versoud

evelynederosa@free.fr

06 17 74 00 82